

1626 November 17., Paris

"Monsieur comme Je fermoys le paquet M.<sup>r</sup> [Hans] Teiller est arrivé d'olleron quj m'a apporte la presente laquelle J'ay Joincte a celles de mons.<sup>r</sup> le landt-aman [Heinrich] R e d i n g, sans avoyr du loysir de vous escrire plus au long Car le Courrier alloyt partir, Me recommandant a voz bonnes graces ...

[gez. Barthélemy] Rollandt"

1) Die Datumszeile sieht wie folgt aus: "Au Fort que Nous alons un peu rac-comoder en Olleron ce ...".

2) Deren Namen s. Meier/Zurlaubiana "Stammtafel" 861f: 6.5.2. bis 6.5.6.

Original - mit einem Nachtrag von Rolland - in franz. Sprache, mit Siegeln von Zurlauben - AH 52, 337

138

1682 August 20., Solothurn

A

SCHREIBEN [DES FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT-VINCENT DE GRAVEL] AN DIE XIII ORTE UND ZUGEWANDTEN

"Je m'acquitte du Commandement expres que j'ay receu du Roy [L u d w i g XIV.] de vous donner part de l'importante nouvelle qui fait aujourd'huy toute la joye de la france par la glorieuse naissance du Prince [L o u i s II] dont madame la Dauphine [M a r i a A n n a C h r i s t i n e v o n B a y e r n] est heureusement accouchée Sur les dix heures et demy du Soir le ... [6] de ce mois et qui se porte tres bien. Sa Majesté ne doute pas que Comme ses meilleurs Amys, Alliés et Confoederes vous ne preniés tres volontiers part au Comble de Satisfaction ou Elle doit estre d'une faveur Si touchante, apres tant d'autres qu'il a pleu à la bonté divine verser Sur Sa Sacrée Personne et Sur tout Son Royaume depuis le Commencement de Son Regne. Elle m'ordonne aussj de vous asseurer qu'Elle prendra avec plaisir le Sojn d'elever ce Prince dans les mesmes Sentimens d'estime et de bienvueillance, qu'Elle a pour tous les louables Cantons en general et en particulier en Sorte que par Elle mesme par Monseigneur le Dauphin [L o u i s I] et par ce nouveau et precieux Gage de la benediction Celeste, la bonne jntelligence entre Son Royaume et le ... Corps Helvetique Soit Si fortement établie qu'elle deviene indissoluble et veritablement perpetuelle".

Kopie, in franz. Sprache, mit einer den Inhalt wiedergebenden Dorsualnotiz von Stadt- und Amtsrat B e a t J a k o b I. Zurlauben.

AH 52, 338-339 - Blatt 339<sup>r</sup> leer